



AVIS DE CONCERTATION PREALABLE

**Mise en compatibilité du PLU de Lansargues
avec l'opération d'aménagement du secteur Les Plans
en application de l'article L103-2 du Code de l'Urbanisme.**

Il sera procédé du **24 juin 2024 au 24 juillet 2024** inclus à une **concertation préalable** portant sur la mise en compatibilité du PLU de la commune de Lansargues avec l'opération d'aménagement du Secteur Les Plans dont la SPL L'Or Aménagement est concessionnaire.

Pendant toute sa durée un dossier de concertation sera tenu à la disposition du public :

- à la mairie de Lansargues aux jours et heures d'ouvertures habituelles au public
- sous forme dématérialisée : <https://www.registre-dematerialise.fr/5449>

Le public pourra déposer ses observations et propositions :

- sur le registre papier déposé en mairie de Lansargues
- sur le registre dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/5449>

**Une réunion publique est organisée
le lundi 15 juillet 2024 à 18h30 à la Salle Simone SIGNORET
Rue Montels 34130 Lansargues**

A son issue, la concertation préalable fera l'objet d'un bilan dressé par l'organe délibérant de la commune de Lansargues. Ce bilan sera joint au dossier d'enquête publique de la déclaration d'utilité publique emportant mise en compatibilité du PLU avec l'opération d'aménagement du secteur Les Plans.